



**Colloque national :  
Entrepreneuriat et dynamique territoriale supranationale**

**Thème :  
L'inter-territorialité à l'international à l'épreuve  
du développement des espaces infranationaux**

**Auditorium (Hesnawa) les 17 et 18 novembre 2018**

## **Appel à communication**

Le vaste domaine de la coopération à l'internationale mobilise des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. Les nombreux objectifs de l'action de l'inter-territorialité à internationale ambitionnant d'amorcer la logique « gagnant-gagnant » soulève une multiplicité d'interrogations notamment en matière de développement socioéconomique qui constitue le creuset de l'inter-territorialité supranationale.

Les innombrables projets de développement d'envergure international menés dans les pays en développement peuvent-ils faire l'objet de réflexion d'un nouvel apanage de pôle de compétitivité de l'attractivité territoriale des espaces infranationaux? La mise en synergie des compétences issues des expériences des projets de partenariat impliquant la diplomatie gouvernementale et les collectivités territoriales à l'international est à aborder dans ce contexte en Algérie dans un horizon canalisant « *les flux territoriaux dans une logique d'échanges à bénéfices réciproques* » (F Petiteville, 1996, 140). Une coopération économique durable, structurante correspondant aux objectifs de développement que devraient se fixer les régions et des collectivités locales.

Il s'agit dans ce colloque de mettre en exergue, à travers les processus de la coopération décentralisée, la portée des dynamiques socioculturelles et économiques, substrat d'un développement territorial local durable. Et d'indiquer entre autres la place accordée aux activités entrepreneuriales au niveau local ou régional et leurs capacités à se propulser à l'international.

La coopération inter-territoriale supranationale décline la stratégie des relations étatiques à l'échelle internationale et son articulation aux territoires infranationaux. En Algérie, en plus de l'absence d'une entité régionale, les initiatives menées par les collectivités locales sont soumises au contrôle *a priori* et *a posteriori* des organes déconcentrés de l'administration de l'Etat. Doit-on attendre la formation ou la création de « régions économiques » ou la régionalisation, espace de cristallisation des nombreuses potentialités de développement économiques du pays, pour enclencher un processus de coopération économique décentralisée ?

Les modèles de gouvernance des nations axés sur la déconcentration et/ou la décentralisation influencent le degré d'implication des collectivités locales, des élus locaux et des acteurs de la

société civile à l'origine de la coopération informelle. Nous pensons ici par exemple aux nombreuses initiatives engagées et actions matérialisées ou organisées par la communauté des émigrés en relation avec les comités et associations villageoises. La méfiance et défiance, les appréhensions, les pratiques clientélistes des parties prenantes, la gouvernance et la citoyenneté constituent des éléments d'une grille de lecture sur la projection des accords de la coopération décentralisée. Les dernières mesures législatives introduites dans les codes des collectivités locales de 2012, la circulaire de 2015 et le décret exécutif de 2017 en Algérie réglementant la coopération décentralisée ont-elles amorcé de nouvelles dynamiques porteuses de processus conventionnels internationaux ? En effet, en l'absence de constitutionnalisation d'entités régionales, notamment en Algérie, les modes d'organisation territoriaux existant même avec l'introduction de l'intercommunalité (à défaut d'apporter les réformes territoriales profondes) qui ne comble que partiellement les travers des maillages administratifs supputés par les débats portés par l'inter-territorialité infranationale, la taille des collectivités locales n'entravent-elles pas le montage de projets d'ampleur valorisant les ressources territoriales ?

La notion de l'inter-territorialité est à percevoir par les termes de proximité géographique virtuelle de deux entités territoriales situées dans des espaces nationaux différents ; par la différence des tailles et des caractéristiques des collectivités partenaires et par l'implication des communautés des migrants connaissant les territoires jumelés, souvent engagés dans des projets de coopération procréant le co-développement.

La thématique de ces journées revêt un caractère particulier dans la mesure où elle vise à établir un état des lieux à propos de l'inter-territorialité dans l'optique de mieux appréhender les obstacles contraignant les projets d'envergure de la coopération décentralisée. Les participants à ce colloque sont invités à développer leurs analyses, approches et visions en abordant la problématique générale des dynamiques territoriales supranationales et leurs apports aux espaces infranationaux partenaires. Sont attendues les études de cas consacrées à un ou plusieurs domaines d'intervention relevant des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'humanitaire, du tourisme et de l'artisanat, de l'agriculture de la jeunesse et sport, du patrimoine et de la culture, de l'aménagement des espaces locaux et de l'environnement, de l'urbanisme et du cadre bâti, de l'économie sociale et solidaire...

Les institutionnels, les responsables des collectivités locales, les élus, les chercheurs universitaires (économistes, juristes, sociologues, culturalistes...), les acteurs de la société civile, peuvent envoyer leurs propositions traitant théoriquement et/ou empiriquement l'un des axes portant sur :

**-le cadre conceptuel et théorique des pratiques empiriques de l'inter-territorialité supranationale ;**

**-le diagnostic des processus de la coopération informelle et de la formalisation des projets de la coopération décentralisée;**

**-les contraintes juridico-institutionnelles au développement des collectivités locales à l'international ;**

**-les types d'entités régionales appropriées aux projets d'inter-territorialité à l'international ;**

**-les domaines d'intervention de l'inter-territorialité à l'international ;**

- la diplomatie gouvernementale et la coopération décentralisée ;
- la coopération de l'inter-territorialité marqueur de projet d'envergure internationale ;
- les effets de levier d'un développement territorial durable de la coopération décentralisée sur le développement des processus entrepreneuriaux ;
- le financement de l'action et des projets de la coopération décentralisée ;
- l'évaluation des projets de l'inter-territorialité à l'international.

### **Les dates à retenir :**

- le 11 juillet 2018 lancement de l'appel à communication
- le 30 septembre date limite pour la réception des résumés conformément à la fiche de proposition de communication ci-dessous par courriel à la boîte mail du colloque:  
[snedt2017@gmail.com](mailto:snedt2017@gmail.com)
- le 15 octobre 2018 au plus tard réponse du comité scientifique.
- le 30 octobre 2018 date limite pour la réception des présentations (Power-Point).
- Janvier 2019 processus de valorisation des communications présentées lors du colloque par:
- La publication d'un numéro spécial des actes du colloque dans Revue d'études sur les institutions et le développement.
- L'édition d'un ouvrage collectif.

### **- Président d'honneur:**

Professeur TESSA Ahmed, Recteur de l'UMMTO

et Mme BELAHCEN Ouardia Doyenne de la FSECG de l'UMMTO.

### **- Président du colloque:**

Dr ABRICA Bélaïd, Maître de Conférences à l'UMMTO

### **Comité scientifique:**

ABRIKA Bélaïd : (Maître de Conférences  
UMM Tizi-Ouzou)

AGHARMIOU née RAHMOUN Naima  
(Maître de Conférences, UMM Tizi-  
Ouzou)

AIT TALEB Abdelhamid (Maître de  
Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

AKKACHE Dehbia (Maître de  
Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

AKKARKAR Arezki (Maître de  
Conférences, UAM Béjaïa)

AKNINE née SOUIDI Roza (Maître de  
Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

AMAROUCHE HCEN (Maître de  
Conférences, U BOUIRA)

AMIAR née DOUADI Lila (Maître de  
Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

BELLACHE Jugurta (Maître de  
Conférences, UAM Béjaïa)

BELLAL Samir (Maître de Conférences,  
UMM Tizi-Ouzou)

BENGRINA Mohamed Hamza (Maître de  
Conférences, Université de Ouargla)

BOUNOUA Chaïb (Professeur, université  
de Tlemcen)

CHENANE Arezki (Maître de  
Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

CHIKH Sabrina (Maître de Conférences,  
UMM Tizi-Ouzou)

DAHMANI Mohamed (Professeur UMM  
Tizi-Ouzou)

DOUMANE Said (Professeur UMM Tizi-Ouzou)  
FERGUENE Meziane (Maitre de conférences, UPMF Grenoble)  
HADJOU Lamara (Maitre de Conférences, UMM Tizi-Ouzou)  
HMIOUI Aziz (Professeur à l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Maroc)  
LEROUX Erick (Professeur, Université Paris 13, France)  
MOKRANE Ali (Maitre de Conférences, UMM Tizi-Ouzou)  
MOULAI Kamel (Maitre de Conférences, UMM Tizi-Ouzou)

OUALIKENE Selim (Maitre de Conférences, UMM Tizi-Ouzou)  
PERRET Cecile (maitre de conférences, Université de Savoie Mont Blanc)  
POIROT Jacques (Professeur, associé du BETA-CNRS)  
SI MOHAMMED Djamel (Professeur UMM Tizi-Ouzou)  
SIAGH Ahmed Ramzi (Maitre de Conférences, Université de Ouargla)  
SILEM Ahmed (professeur des universités, Lyon, France)  
ZEHNATI Ahcene (Maitre de Recherche classe A, HDR, au CREAD)

### **Comité d'organisation :**

Docteur SMADI AMINA (Présidente du comité d'organisation)

AOUDIA FAIROUZ, BENALLAK AMEZIANE, BENMAKHLOUF YAMINA, BERBAR MOULOUD, FERRAT MASSILVA, FERHATI NAÏMA, HAMOUR DJAMILA, HARIRECHE FATIMA, HASSAÏNE MAHFOUDH, KABENE AHMED, KARA SONIA, KARA SOUAD, KERBICHE FATIMA, MOHAND SAÏD ANIA THINHINANE LOUNACI DJAMILA, OULD TALEB OURAMDANE, RAHMOUNI DJAMILA, SABOUN LAMIA, SALAH MANSOUR SALIMA, SI TAHAR AMIRA, SBIHI SONIA, TALEB LAMIR

Secrétariat du colloque :

- Docteur SMADI AMINA (UMMTO)
- Docteur BERBAR MOULOUD (UMMTO)
- BENALLAK AMEZIANE (Doctorant à l'UMM Tizi-Ouzou)
- HASSAÏNE MAHFOUDH (Doctorant à l'UMM Tizi-Ouzou)

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU  
FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION  
Formation doctorale entrepreneuriat et développement territorial  
Laboratoire de recherche sur l'économie informelle, les institutions et  
le développement (LAREIID)



Fiche de participation au colloque national  
Thème : L'inter-territorialité à l'international à l'épreuve  
du développement des espaces infranationaux

**FICHE DE PROPOSITION DE COMMUNICATION**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Institution de rattachement: \_\_\_\_\_ Discipline : \_\_\_\_\_  
Professeur   Maître Assistan(e)    
Doctorant(e)  Autre (Précisez) \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Souhaite présenter une communication se rapportant à  
l'axe :.....  
.....

**Titre** :.....

**Résumé** : à mettre dans la page suivante (deux pages maximum, 1500 mots, en Word caractère 12 Times New Roman) doit comporter le titre, la problématique traitée, la méthodologie, les résultats obtenus ou attendus et maximum 10 références bibliographiques.

Mots-clés :.....

Fiche à retourner par mail avant **le dimanche 30 septembre 2018** à l'adresse  
suivante : [snedt2017@gmail.com](mailto:snedt2017@gmail.com)